

FORMATION AIPR ENCADRANT



OBJECTIFS

A l'issue de la formation le candidat sera capable de :

- Garantir la bonne application de la réglementation auprès de ces équipes
- Identifier les réseaux et les risques inévitables .
- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser son intervention technique
- Tenir compte des obligations de la garanties anti-endommagement.

FORMATEUR

Formateur expérimenté et habilité.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Personnel encadrant, chef d'équipe ou de travaux de l'entreprise intervenant en préparation technique des travaux, tenant compte des relevés topographiques ou en géolocalisation. Prérequis : compréhension orale et écrite du français.

DURÉE, LIEU ET NOMBRE DE STAGIAIRES

7 heures en présentiel (1 jour).

En présentiel

- Groupe de 4 à 10 stagiaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques avec supports de cours.

Echanges sur cas concrets

Identification des réseaux

Le support de cours est remis au stagiaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur,
- Ordinateur,
- Support numérique pour l'examen,
- Support de cours.

PROGRAMME

TOUR DE TABLE

- Expériences, questions éventuelles.

LA RÉGLEMENTATION DT-DICT ET AIPR

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités et leurs limites, vos obligations avant et pendant les travaux en tenant compte des DT-DICT.

LES ACTEURS ET RESPONSABILITÉS

La place de l'encadrant dans le projet, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les rôles respectifs.

LES CONNAISSANCES GÉNÉRALES MÉTIERS

- Les plans, la cartographie, le marquage-piquetage. Le repérage et les affleurants.

LE DÉROULEMENT D'UN CHANTIER

- Les règles à suivre, les endommagements des réseaux et leurs conséquences. La règle des 4A, qui est responsable.

ENTRAÎNEMENT QCM ET EXAMEN

- L'ensemble du Guide Technique AIPR Concepteur est traité. Questions issues de la totalité des QCM de l'examen final concepteur.



ORGANISATION DE LA FORMATION

| ACTIVITÉ | CONTENU |
|---|---|
| MATIN (3H30) | |
| Ouverture du stage | <p>Présentation du formateur, des horaires de formation, du programme de formation, signature de la feuille de présence, présentation des stagiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> Énoncé des objectifs de la formation, présentation du mode d'évaluation (QCM). Attentes des stagiaires (tour de table) |
| L'historique de la réglementation DT-DICT et AIPR | <p>Qu'est-ce que la DT, la DICT et l'AIPR ? Connaître et comprendre le guichet unique</p> <ul style="list-style-type: none"> Les acteurs : responsable de projet, maître d'ouvrage, maître d'œuvre |
| Les connaissances générales métiers | <ul style="list-style-type: none"> Les plans, la cartographie, le marquage-piquetage Le repérage et les affleurants <p>Le déroulement d'un chantier, les règles à suivre</p> |
| Les endommagements et responsabilités | <ul style="list-style-type: none"> Les endommagements des réseaux et leurs conséquences La règle des 4A, qui est responsable <p>L'ensemble du Guide Technique AIPR Concepteur</p> |
| APRÈS-MIDI (3H30) | |
| Préparation à l'examen | <ul style="list-style-type: none"> Entraînement sur des QCM tirées de la base de données mise à disposition Questions issues de la totalité des QCM de l'examen final concepteur <p>Tous les points abordés lors de la formation sont agrémentés de questions</p> |
| Examen AIPR Concepteur | <p>Examen QCM sur plateforme nationale 40 questions - Seuil de réussite : 48/80 (60%)</p> <ul style="list-style-type: none"> Durée maximale : 1 heure |



VALIDATION DE LA FORMATION

L'examen est proposé par la plateforme nationale et comporte 40 questions.
Le candidat doit obtenir au minimum 48 points sur 80 (60%) pour les Concepteurs.
Le candidat doit répondre à la totalité des questions en 1 heure maximum.
Délivrance de l'attestation de compétences AIPR Encadrant-Concepteur.

Validation par bloc de compétences

Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et ayant réussi l'examen QCM sur la plateforme nationale pourront obtenir leur attestation de compétences AIPR Encadrant-Concepteur.

Recyclage

L'attestation de compétences AIPR Encadrant-Concepteur est valable 5 ans. Un recyclage est à prévoir avant l'échéance.

A l'issue de la formation

A l'issue de la formation, délivrance d'une attestation de formation en version dématérialisée en cas d'obtention, ainsi que l'attestation de compétences AIPR Encadrant-Concepteur.

MODALITÉS

Accessibilité

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

*Réfèrent handicap : Maxence BARTHELEMY - 06 73 55 40 32
contact@leones-formation.fr

Les modalités et délais d'accès

- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de sa direction.
- Inscription 15 jours avant le début de la formation.
- Contact : 06 73 55 40 32 ou contact@leones-formation.fr

Modalité d'évaluation

- Évaluation par QCM sur la plateforme nationale portant sur les acquis de la formation.